

Envoi par courrier et par télécopieur : 514-633-3250

Québec, le 23 janvier 2006

Madame Marie-Hélène Salvail
Transports Canada
700, Leigh Capreol
Dorval (Qc) H4Y 1G7

Objet : Projet d'établissement d'un LET aux Îles-de-la-Madeleine

Madame,

Dans le cadre de la *gestion de la faune dans les aéroports*, la commission du BAPE chargée de l'étude du projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement technique aux Îles-de-la-Madeleine souhaite obtenir l'avis de Transports Canada sur le risque que la présence d'oiseaux attirés par les activités du centre intégré de gestion des matières résiduelles des Îles de la Madeleine pose sur le trafic aérien.

Le centre intégré de gestion des matières résiduelles de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine est situé à quelque 3,5 km au nord-est de l'Aéroport des Îles-de-la-Madeleine. Les activités ayant cours à ce centre sont les suivantes :

- compostage aérobie des matières résiduelles organiques et de boues de fosses septiques sur une plate-forme ;
- tri des matières résiduelles recyclables ;
- dépôt de matériaux secs ;
- incinération des matières résiduelles non compostées ou récupérées ;
- entreposage temporaire des cendres d'incinération et des matières résiduelles en attente d'être incinérées.

L'opérateur du site, soit la municipalité des Îles-de-la-Madeleine, projette d'ajouter à ses installations des cellules étanches pour l'élimination des cendres d'incinération et des matériaux secs¹.

- Le cas échéant, à quel niveau Transports Canada établit-il ce risque ?
- Si ce risque est considéré comme pouvant être significatif, quelles sont les recommandations de Transports Canada relativement à l'exploitation des divers éléments du centre intégré de gestion des matières résiduelles et le trafic aérien ?
- Enfin, Transports Canada possède-t-il ou prévoit-il faire adopter des normes réglementaires sur la localisation des installations de gestion des matières résiduelles domestiques par rapport aux aéroports ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 3 février prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission

1. Pour plus de détail, veuillez consulter le site Internet du BAPE :
www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/LET-madeleine/index.htm :